



Règlement 2023-2024

Coupe de Loire Atlantique 3X3

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Le Comité Départemental de Basket de Loire-Atlantique (CD Basket 44) organise une épreuve dite "Coupe de Loire Atlantique du 3x3" ("CLA du 3x3") gérée par la Commission 3X3 et ouverte aux équipes des groupements sportifs du CD Basket 44.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES

Pour participer, les groupements sportifs doivent être affiliés à la FFBB. Les engagements des équipes sont reçus au secrétariat du CD Basket 44. Les frais d'engagement par équipe sont disponibles aux dispositions financières du Comité. Les dates et lieu du 1er tournoi de qualification ainsi que les dates et lieu du tournoi final sont connus au moment de l'ouverture des engagements.

ARTICLE 3 - ÉQUIPES ET JOEUSES / JOUEURS / ÉQUIPEMENTS

L'épreuve dite "Coupe de Loire-Atlantique du 3x3" est ouverte aux joueuses et joueurs licencié(e)s dans un club engagé dans un championnat organisé par le CD Basket 44.

Les équipes sont nominatives et composées au minimum de trois joueuses ou joueurs et au maximum de quatre joueuses ou joueurs : trois joueuses ou joueurs sur le terrain et un(e) remplaçant(e), qui peut entrer en jeu à la place d'une autre joueuse ou joueur lors d'un ballon mort.

Les équipes devront présenter un roster de 3 à 5 joueurs(es) à l'inscription.

Sauf circonstances exceptionnelles (blessure, ...) approuvées par la Commission 3x3, le roster des équipes doit rester identique sur la totalité de la compétition « CLA du 3x3 ».

Il est rappelé :

- qu'une joueuse ou un joueur des catégories U18 à Seniors ne peut participer à plus de 2 rencontres 5x5 ou journées 3x3 par week-end sportif,
- qu'une joueuse ou un joueur des catégories U14 et U15 peut participer à 2 rencontres 5x5 ou journées 3x3 par week-end sportif mais uniquement pour des rencontres des catégories U14 et U15, - aucun coach sur le terrain, coaching à distance interdit.

Les joueurs et acteurs de la rencontre sont tenus de respecter les articles 9.2 et 9.3 des Règlements Sportifs Généraux relatifs aux autres équipements et équipements à connotation religieuse ou politique.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour prendre part aux rencontres de CLA du 3x3, toutes les joueuses et tous les joueurs doivent être titulaires d'une licence joueur compétition FFBB valide pour la saison en cours.

En cas de non-qualification ou de non-surclassement, la rencontre concernée sera notifiée perdue par pénalité par la Commission D&NP.

Les équipes doivent respecter les règles de participation.

ARTICLE 5 - CATÉGORIES CONCERNÉES / RÈGLEMENT DE JEU

Les catégories concernées sont, fonction des engagements, en féminin et masculin :

- Seniors,
- U18,
- U15.

Toutes les rencontres sont jouées suivant le règlement de jeu FIBA du Basket 3X3.

ARTICLE 6 - TOURNOIS DE QUALIFICATION

La CLA 3x3 comprend, dans une première phase, un, deux ou trois tournois de qualification par catégorie suivant le nombre d'équipes engagées.

Les équipes victorieuses sont qualifiées pour participer au Tournoi final "Finale de la CLA 3x3" dont la date figure au calendrier général du CD Basket 44.

Afin d'assurer aux organisateurs des tournois de qualification un nombre suffisant d'équipes engagées, les équipes s'engagent au départ sur un seul tournoi de qualification dont la date figure au calendrier général du CD Basket 44.

Les date et lieu de ce tournoi de qualification sont connus au moment de l'engagement des équipes.

Lorsque ce 1er tournoi de qualification est complet (ordre d'inscription par date de réception des engagements), un 2ème tournoi de qualification est ouvert (ordre d'inscription par date de réception des engagements), idem si nécessaire pour un 3ème tournoi de qualification (ordre d'inscription par date de réception des engagements).

ARTICLE 7 - TOURNOI FINAL

En fonction du nombre de tournois de qualification qui auront eu lieu en première phase, le nombre d'équipes qualifiées pour le tournoi final sera de :

- 4 équipes si un seul tournoi de qualification (les 4 premières du tournoi),
- 6 équipes si deux tournois de qualification (les 3 premières de chaque tournoi),
- 6 équipes si trois tournois de qualification (les 2 premières de chaque tournoi).

ARTICLE 8 - GESTION DES MAILLOTS

Pour l'ensemble des rencontres, chaque équipe doit se munir d'un jeu de maillots de son groupement sportif. Le changement de couleur de maillot incombe au groupement sportif recevant le tournoi qui devra mettre à disposition des chasubles lorsqu'il sera nécessaire de changer de couleurs.

ARTICLE 9 – ARBITRAGE

L'arbitrage des tournois **qualificatifs** « CLA 3x3 » est à la charge du groupement sportif organisateur qui peut toutefois demander aux joueurs et joueuses des équipes engagées de participer à l'arbitrage.

L'arbitrage des finales de la CLA 3x3 est à la charge du CD Basket 44.

ARTICLE 10 – ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION

La Commission 3X3 attribue les tournois de qualification et le tournoi final à partir de la liste des clubs volontaires pour leur organisation.


ARTICLE 11 – FORFAIT

Une équipe qui déclare forfait pour le tournoi qualificatif ou le tournoi final se voit disqualifiée. Si celle-ci ne prévient pas le comité, sept jours précédant la compétition, une pénalité financière sera appliquée.

ARTICLE 12- CAS NON PRÉVUS AU PRÉSENT RÈGLEMENT

Le Bureau départemental du CD Basket 44 est habilité à prendre toute décision dans les cas non prévus au présent règlement.

Le Président
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général
Pascal DUPE

